



PETIT DEJEUNER DES ANIMATEURS

Mémo M. le Maire

Nous avons cette année encore vécu un été particulièrement riche, en matière d'accueil dans nos centres de loisirs des enfants et adolescents de Marly. Plus de 850 jeunes ont en effet été accueillis dans le cadre des ALSH, du Club Ados, des LALP et autre Passeport Loisirs.

Tous ont bénéficié d'activités de qualité, diversifiées, adaptées à leur âge et leur rythme de vie mais aussi aux conditions météorologiques exceptionnelles de cet été 2018.

Lors des épisodes de canicule que nous avons connus, toutes les précautions ont été prises pour que les enfants ne souffrent pas de la chaleur : jeux d'eau, sorties à la piscine... les programmes ont parfois été chamboulés pour la sécurité des plus jeunes, des plus fragiles.

Des séjours à Amsterdam, aux Grangettes, à Gravelines, mais aussi à Montpellier, en Vendée et à Palavas-les-Flots ; de nombreuses sorties à Bray-Dunes, dans les bases de loisirs du Valenciennois, à la piscine, au Parc Astérix et à la Mer de Sable, entre autres, ont également marqué cet été.

Le tout encadré avec sérieux et bienveillance par les équipes de direction que vous représentez.

Et par la cinquantaine d'animateurs mobilisés pour la saison, en liaison étroite avec les familles qui ont été conviées à de nombreux rendez-vous (fêtes de fin de centre, soirées karaoké, barbecue des familles, etc.).

A la rentrée, un autre défi vous attendez : la gestion des inscriptions à la restauration scolaire et autres activités péri et extrascolaires. Les parents ont été informés cet été de la pré-inscription obligatoire sur le portail familles pour pouvoir bénéficier des services mis à leur disposition.

Toutefois, force est de constater qu'ils ne se sont pas encore parfaitement approprié la démarche.

Pourtant, cette pré-inscription est indispensable afin de mettre en adéquation les besoins des familles et les moyens mis à leur disposition.

- ⇒ En matière de restauration scolaire, ces inscriptions permettent au prestataire COMPASS de fournir le nombre exact de repas ;
- ⇒ De même, la Ville se doit pour la sécurité des enfants de prévoir un nombre d'animateurs suffisant.

C'est donc dans l'intérêt des enfants qu'il est demandé aux parents d'utiliser le portail familles. Et c'est dans ce même intérêt des enfants que vous n'avez pas compté vos heures, afin de régulariser la situation des familles.

Soyez remerciés pour votre investissement sans faille et pour la qualité du travail fourni, pour le souci d'information et de pédagogie dont vous avez fait preuve auprès des parents.

Aujourd'hui, un nouveau grand chantier vous attend : le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse. Je ne doute pas que vous le mènerez avec le professionnalisme qui vous caractérise.

Encore merci à toutes et tous !